

Lettre ouverte à Monsieur le Président du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie et à tous les membres du Conseil (Réflexion en 12 propositions pratiques)

J'avais déjà formulé quelques idées au sujet de la situation conjoncturelle et structurelle de la Mauritanie, sous forme de lettre ouverte aux anciens gouvernants du pays. C'était au mois d'avril dernier et le texte parut dans les journaux "Nouakchott Info", l'Authentique et "Maghreb Hebdo". J'avais alors fait douze propositions d'ordre politique qui sont restées sans suite.

Cependant le Mouvement du 3 août y apporta partiellement quelques réponses. Je pense en particulier à la proposition 8 relative à la mise en place d'une commission de sages devant veiller au respect du code déontologique et empêcher la transgression des règles de ce code surtout lors des échéances électorales à quelque niveau qu'elles soient. La même commission doit pouvoir proposer tout ce qui peut renforcer la paix civile et l'esprit de dialogue entre les protagonistes. Les membres de la commission doivent être choisis parmi les personnalités ayant une expérience reconnue dans l'histoire des luttes politiques, mais complètement retirée de la vie politique.

La réponse est venue des chefs militaires dont les idées et les intentions ne tendent pas au monopole du pouvoir ni à sa conservation. Ils veulent plutôt instaurer la justice et préparer le terrain à une réelle démocratie. C'est exactement ce à quoi nous avions appelé.

Les militaires étaient manifestement plus proches de l'idée que les civils.

J'avais, aussi, noté dans ma lettre ouverte que je n'étais candidat à rien et que je n'étais pas partie prenante dans les conflits politiques.

La démocratie, de mon point de vue, doit faciliter le développement dans toutes ses dimensions dans un climat de liberté véritable.

Ma position venait du fait que "je n'étais pas convaincu du modèle instauré au début des années 1990 et qui, comme je m'y attendais, a fini par favoriser un climat conflictuel d'hostilité et de division à cause des pratiques erronées. Chacun est devenu l'ennemi de tous et réciproquement. Les partis, l'autorité, les groupes aimaient une scène dominée par l'hypocrisie politique, l'hostilité permanente et le non respect du droit de l'autre".

Nul doute que le Mouvement du 3 août est venu confirmer nos prévisions clairement exprimées. Ce mouvement entend corriger le processus démocratique sur une base de justice.

Dans la proposition 9, j'avais suggéré la "dépolitisation" des conseils municipaux et ruraux et la nécessité pour ces instances de se consacrer aux questions de développement dans toute leur diversité.

Les questions politiques doivent être réservées à la Présidence de la République, au parlement et aux partis.

Il est clair que votre mouvement a consacré implicitement cette orientation en épargnant les conseils communaux de la dissolution limitant ainsi, implicitement, leurs actions aux services quotidiens en faveur des citoyens, en dehors de toute considération politique; autrement, ces conseils seraient dissous au même titre que le parlement.

Je réaffirme à nouveau ce que j'ai signalé au début de notre propos dans la lettre ouverte d'avril 2005: "que je ne nourris aucune hostilité, aucune rancune à l'égard de quiconque. Je ne critique personne et je ne suis mu par aucun intérêt personnel. C'est juste l'occasion pour un homme attaché à sa patrie et dégagé des pratiques politiciennes d'exprimer son point de vue dans le but de servir l'intérêt général et rien que cet intérêt". Je resterais accroché à cette position.

Ces sentiments et ces objectifs furent les vôtres dès le déclenchement de votre initiative. Laissons de côté ma précédente lettre dont on a repris ici quelques citations à titre d'exemple. Elle sera jointe dans son intégralité à cette lettre.

Malgré l'absence de rapports avec vous avant le 3. Août, nous avons remarqué la concordance de nos vues, ce qui ne me surprend guère. Vous êtes mauritaniens et de vos casernes vous observez ce qui se passe

et moi de ma position civile, j'observais ce qui se passe. Ni vous ni moi ne sommes frappés de cécité face aux réalités têtues. Nous avions en commun la non implication dans l'action politique.

En outre, j'étais arrivé au cours des quatre dernières années à la conclusion que tous les problèmes de la Mauritanie se situent au niveau de la justice c'est la raison pour laquelle j'ai déployé tous mes efforts ces dernières années, aux côtés de quelques personnalités mauritaniennes de la société civile, de bailleurs (la Banque Mondiale) et du Ministère de la Justice pour attirer l'attention sur cette question. Nous avons à l'époque, organisé des "journées de réflexion à Chinguitti sur la justice", loin de toute considération politique et sans intervention des autorités à l'époque. C'était au mois de mai 2004 et c'est mon Bureau d'études FAAR qui avait organisé ces journées.

Le bilan de ces journées a été documenté par l'écrit, le son et le visuel, nous le tenons à votre disposition.

On espérait pouvoir répéter cette expérience et l'étendre avec la participation des pays voisins aux "journées Chinguittiennes de réflexion sur la justice".

Qu'on ne comprenne pas ce que je viens de dire comme un soutien au Mouvement du 3 août à la manière traditionnelle et quelque peu naïve pour ne pas dire vulgaire; c'est parce que nous avons confiance dans votre capacité de réfléchir et d'accorder au contenu de ma lettre l'attention qu'il mérite.

Comme nous l'avons vu, il y a des objectifs et des principes et vous avez comme objectif l'instauration de la justice et de la démocratie, mais l'adoption de quelques principes et objectifs ne suffit pas quelque soit la noblesse de ces derniers.

Le plus important après l'identification des objectifs est la mobilisation des moyens nécessaires et pertinents pour les atteindre. A ce propos nous avançons les 12 propositions ci-après:

Proposition 1:

1-Mettre tous les Acteurs politiques

Mauritaniens sur la même ligne de départ

C'est là une condition fondamentale en démocratie. L'égalité entre tous au moment du départ, quelque soient les chances de réussite future est un principe cardinal de justice. La question qui se pose actuellement au niveau de la scène politique est la suivante:

Il existe des partis politiques ayant une expérience de 15 années. Certains d'entre eux s'appuyaient entièrement sur l'Etat, d'autres y trouvaient quelques avantages, d'autres encore se confondaient avec l'Etat. Ces partis-là sont - ils dans les mêmes conditions que ceux dont les responsables étaient en prison, que ceux qui s'effaçaient à cause de l'absence de la démocratie ou de ceux qui étaient en exil? Les partis eux-mêmes présentent d'énormes disparités. Pour asseoir la justice et la démocratie il faut dissoudre tous les partis dans la perspective d'un nouveau départ. Les partis sont le tronc de l'arbre, les institutions parlementaires et présidentielles sont les branches. Tant que la base n'est pas saine, l'édifice ne pourra pas tenir. Nous suggérons d'extirper les racines pour un nouveau départ.

Une autre raison en est que les partis ont vu le jour et se sont recomposés soit par crainte soit par intérêt, ou à cause des divergences et conflits. Un nouveau départ dans les nouvelles conditions permettra aux mauritaniens d'adhérer aux partis dans un esprit nouveau fondé, sur la liberté de choix pour des individus libérés de la peur et de la haine, désireux de contribuer pleinement à la vie politique à travers la libre adhésion à un parti.

Il y a un problème spécifique au PRDS qui a longtemps vécu sur les avantages que lui accorde l'Etat et sur la mentalité qu'il a enracinée chez les citoyens en général, et chez les fonctionnaires de l'Etat en particulier. Pendant de longues années, l'ensemble des moyens de l'Etat était mis au service de ce parti. Nous pensons que les deux années de



la période de transition sont insuffisantes pour effacer toutes ces séquelles s'il n'y a pas un choc, une rupture marquée avec le passé.

La machine du PRDS continue à faire croire aux gens qu'il reste le parti de l'Etat et que le mouvement du 3 août en est issu. Ajoutons à cela que le PRDS s'est constitué autour de la personne de Maouiya et que pour ses membres, Maouiya est le meilleur de tous. (C'est pas le lieu ici de le démentir); que le parti a corrompu Maouiya et que chacun sait que Maouiya avait changé considérablement après la fondation de ce parti et à cause de celui-ci.

En supposant, par hypothèse, un futur retour du PRDS aux affaires, au terme de deux années de transition, on ne peut que s'interroger sur l'avenir du pays. Le Mouvement du 3 août aura - il atteint ses objectifs de changement? Et quelle sera la justification de ce Mouvement?

Donc la vraie solution réside dans la dissolution de tous les partis politiques. Quant au PRDS, il ne doit avoir aucune chance nouvelle sous cette appellation par respect aux consciences qui ont enduré les abus du régime déchu.

Ce parti, le PRDS, c'est lui le régime déchu!!

La justice n'est pas compatible avec l'impunité et le minimum qu'on doit infliger au PRDS est la disparition de ce nom entaché pour qu'il s'efface de l'esprit des mauritaniens. C'est nécessaire pour l'apaisement et pour la création d'un climat sain favorable à un nouveau départ fondé sur des bases solides de justice et de démocratie. Une telle mesure permettra aux membres du PRDS de se libérer d'une situation psychologique d'otages et fera souffler un vent de liberté sur les autres partis et un réel espoir de justice, d'égalités et de saines compétitions dans lesquels aucun parti ne se sentira petit ou diminué par rapport aux autres ou handicapé du fait des pesanteurs du passé. Tous les partis sont restés dans les esprits des gens comme partis d'opposition eu égard à l'hypertrophie du PRDS. Leur incapacité à drainer les masses découle de cette perception qui leur enlève tout espoir d'accéder au pouvoir et de bénéficier de sondages et pronostics favorables.

Par ailleurs, la dissolution du PRDS en particulier et des partis en général provoquera une réelle rupture avec l'ère du Parti-Etat qui se confondait avec l'Administration jusqu'au 3 Août. Avec le maintien de ce parti, l'Administration continuera à le servir au détriment des autres partis et de tous les acteurs politiques.

Actuellement, l'Administration se sert du PRDS pour faire barrage au processus de changement.

D'aucuns peuvent trouver cette proposition peu "démocratique", ils auraient raison si cette dissolution était définitive.

Nous préconisons la dissolution de tous les partis en leur donnant le délai d'une année pour se recomposer. Pendant cette année, les gens vont se retrouver dans un dialogue qui met fin à vingt ans de confrontation et dans un climat libre de tout esprit conflictuel et de toutes les séquelles du passé, un climat favorable à la réflexion réaliste, à la méditation et au repentir.

MOHAMED OULD MOHAMED EL HACEM
EXPERT COMPTABLE ET FINANCIER
PRÉSIDENT FONDATEUR DU BUREAU D'ETUDES FAAR
 Septembre 2005

Au vrai, le régime déchu avait reconnu ses échecs et promis le changement il revient au Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie d'opérer ce changement de façon radicale effective et selon un style nouveau.

Restaurer une Administration réformée et assainie

Durant l'année proposée pour la refonte des partis politiques, le CMJD et le gouvernement doivent se consacrer à la réforme de l'Administration, qui souffre de plusieurs maux:

- une "politisation" excessive
- chaque membre de cette administration considère l'autorité qu'il détient comme un fonds de commerce personnel et non un service pour l'Etat et le peuple
- le principal critère de recrutement et de promotion est la médiocrité. "La mauvaise monnaie chasse la bonne"
- les administrations sont gérées comme "des caisses noires" dans une opacité totale ou comme un fief attribué au responsable.

Proposition 2:

2- Reconnaître l'incompatibilité entre l'engagement politique et l'exercice des responsabilités administratives

Pour résoudre ces questions le CMJD est en principe capable de traiter ces maux en raison de la formation militaire de ses membres faite de fermeté de discipline et de leur mission première qui est de préserver la Patrie et la Nation.

Le Mouvement du 3 août se doit d'agir rapidement pour assainir l'administration.

A noter que l'absence de partis politiques pendant une année offre l'occasion d'assainir l'administration et d'habituer ses membres à rompre avec les partis politiques pour se consacrer à assurer les services attendus d'eux.

Nous avons besoin d'une administration techniquement performante, une administration de développement capable de concrétiser les programmes politiques de l'Etat pendant la période de transition, et au-delà. La personnel administratif de quelques responsabilités qui soit doit s'abstenir de faire la politique ou d'appartenir aux instances dirigeantes des partis. C'est là un premier élément de neutralité.

Proposition 3:

3-Création d'une structure de recours au sein de la permanence du CMJD

Pour résoudre le second problème, je propose la création au sein de la permanence du CMJD, d'une instance (structure) d'enregistrement et de recours de haut niveau; qui recueille les doléances des usagers se rapportant à tout ce qui concerne la relation entre le citoyen et l'Administration.

Ainsi, les usagers, vont sentir de façon concrète l'intérêt qu'accorde le Conseil Militaire à leurs problèmes d'une part, et font comprendre aux fonctionnaires qu'ils sont surveillés dans l'exercice de leur mission, d'autre part.

Cet instance informera régulièrement le CMJD et le mettra au courant de tous les détails concernant la relation entre l'Administration et les citoyens.

Proposition 4 :

On doit procéder au recensement des compétences au niveau de l'administration et des différents projets. Le recensement doit être confié à des experts nationaux et internationaux neutres; ainsi les compétences avérées seront identifiées et les cadres placés aux postes correspondants à leurs profils et au service de l'Etat, donc une administration assainie et débarrassée des parasites et de la médiocrité.

Ce recensement devra être accompagné ou suivi par une opération d'évaluation scientifique des ressources humaines en activité ou marginalisées, en particulier des cadres de

l'Administration pour identifier les bons cadres et guider le choix des personnes en fonction de leur compétences techniques. Les Experts internationaux de fait de leur neutralité sont les mieux indiqués pour la réalisation de ce travail

Proposition 5: Evaluation Une cellule d'information et d'orientation

la création de cellules d'information et d'orientation au niveau de chaque ministère, de chaque administration et de chaque projet permet d'assurer l'accueil et l'information du citoyen usager en lui indiquant la meilleure voie pour résoudre son problème et en lui montrant les différentes possibilités d'obtenir son droit y compris la possibilité d'en informer la structure créée pour le recours au sein de la permanence du CMJD.

Proposition 6:

l'organisation d'une vaste campagne de sensibilisation, couvrant l'ensemble du territoire national pour expliquer la pertinence des objectifs du 3 août. Les membres du Conseil Militaire doivent participer à cette campagne à côté d'autres citoyens honnêtes. Cette campagne doit toucher chaque citoyen dans tout le pays.

Le but de cette campagne sera d'expliquer les principes et les objectifs du Mouvement du 3 août, le caractère provisoire de sa mission et insister sur la nécessité de changer les mentalités et de comprendre le rôle que l'Etat entend jouer dans le processus démocratique. Le citoyen ordinaire a connu le régime colonial et les pouvoirs qui lui ont succédé qui ont toujours cherché à influencer le choix des citoyens par tous les moyens.

Soixante ans pendant lesquels l'Etat est intervenu systématiquement dans les opérations électorales. Cette campagne permettra aux gens de comprendre que les chefs du mouvement du 3 août ont aboli cette règle. Désormais le citoyen doit savoir qu'il peut être candidat ou choisir son candidat en toute liberté. Le Mouvement du 3 août aura ainsi accompli une réalisation historique en libérant l'homme mauritanien et en le lançant sur la voie de la vraie démocratie.

Proposition 7:

Planifier l'exécution des tâches pendant la période de transition

Il faut planifier avec précision l'ensemble des étapes avec le maximum de détails concernant la réalisation des objectifs de la transition. Cette approche permet d'utiliser le temps judicieusement

et de ne rien laisser au hasard.

Que se passerait-il si la période de transition prenait fin avant la réalisation des objectifs fixés? Que se passerait-il si le conseil était contraint de tenir ses promesses avant la maturité requise? Nous proposons donc l'élaboration d'un planning précis pour la réalisation des objectifs de la transition qui s'imposent à tous les partenaires et coupant la voie à toute forme de doute ou de scepticisme de la part de tous ceux qui auraient quelque raison de mettre en doute les résultats des futures élections, par exemple.

Proposition 8:

Etablissement d'un contrat programme par Ministère d'une part, et entre l'Etat et les conseils municipaux d'autre part.

Pour les mairies, ce contrat doit avoir un cachet humain social et économique, loin de la politique et selon lequel les conseils municipaux doivent se consacrer, pendant la période de transition au développement local en dehors des considérations politiques et électorales.

Proposition 9

Prendre l'avis des experts
indépendants

Notre société recèle aujourd'hui une expertise technique et scientifique indépendante. Il est temps de mettre cette expertise à contribution particulièrement pendant cette courte période. Cette expertise partagée avec le Conseil militaire l'indépendance et la neutralité, je serais, par exemple, ravi de donner mon avis sur des questions relevant de mon domaine à savoir: les questions financières, monétaires et de gestion.

Et si les compétences locales faisaient défaut il serait normal pour le Conseil militaire de faire appel à l'expertise internationale indépendante.

Proposition 10:

A propos des Conseils régionaux évoqués dans ma lettre d'Avril 2005

Les conseils régionaux proposés devront être une sorte de parlements provinciaux. Il n'est pas normal de voir face à face une Mauritanie traditionnelle et une Mauritanie moderne, une Mauritanie de l'intérieur et une Mauritanie de Nouakchott, dans une relation antinomique. Elles doivent être complémentaires. Le projet d'une Mauritanie moderne condamne la Mauritanie traditionnelle en s'insurgeant contre la tribu, la région et l'ethnie, comme si on avait honte de notre passé et des réalités de

notre société qui sont constamment tugiés par notre Etat moderne.

Les structures traditionnelles acceptent avec amertume les critiques parce qu'elles ne savent pas comment combattre ouvertement l'Etat central. Nous nous trouvons face à deux sociétés qui se maudissent mutuellement au fond et coopèrent en apparence dans l'hypocrisie. La solution consisterait à laisser la structure traditionnelle s'exprimer du niveau régional.

Nous suggérons que les outils constitutionnels prévoient des parlements régionaux à côté du parlement national.

Proposition 11:

Suppression de la seconde chambre du parlement (Sénat)

En réalité le Sénat n'est qu'une imitation des grandes puissances qui implique des charges supplémentaires pour l'Etat et la société sans aucune utilité.

Proposition 12:

12-révision de la loi électorale et des critères d'éligibilité

Tout candidat doit fournir un état de ses biens, de son patrimoine, de ses revenus et en justifier l'origine

il doit être prape de toute complicité dans les actions de malversation ou de toute négligence notoire dans la gestion des biens publics.

Nous n'appelons pas ici à une chasse aux sorcières. Nous pourrions même faire nôtre, le principe selon lequel "la Patrie est clémente" mais la prudence demande à ceux qui sont concernés de ne pas faire étalage de leurs forfaits en tentant de se présenter. La Mauritanie n'est pas une SARL, que les gérants peuvent voler avant d'acheter son capital ou sa dépouille grâce aux fonds détournés.

Monsieur le Président, Messieurs les membres du CMJD,

En vous adressant cette lettre je suis mu par ma foi en ce pays et mon désir de le servir en apportant ma contribution à l'élaboration des mesures pratiques en vue d'atteindre les objectifs fixés.

Notre accord avec les vues du Conseil militaire est évident.

L'adoption des propositions, ici faites, et notamment celles relatives aux partis politiques et à l'Administration, me mettrait dans des conditions où je pourrais envisager de me porter candidat à la Présidence de la République, si non j'aurais la conscience tranquille pour avoir accompli mon devoir national.